



PLF 2022 : Abattement fixe sur les gains de cessions de titres réalisés par les dirigeants prenant leur retraite

Actualité législative publié le 10/01/2022, vu 787 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

Pour tenir compte de la crise liée au Covid-19, lorsque le cédant fait valoir ses droits à la retraite entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2021, le délai entre le départ à la retraite et la cession soit porté de 2 ans à 3 ans.

Rappel

Les PV réalisées par les dirigeants qui cèdent leur société à l'occasion de leur départ à la retraite sont (sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions) réduites d'un abattement fixe de 500 k€ (peu importe qu'ils soient soumis au PFU ou qu'ils aient opté pour le barème progressif).

Au nombre des conditions pour bénéficier de l'abattement, il faut que le cédant cesse ses fonctions dans la société et fasse faire valoir ses droits à la retraite dans les 2 ans suivant ou précédant la cession.

Ce dispositif a vocation à s'appliquer aux cessions et rachats réalisés du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022.

LF 2022

Pour tenir compte de la crise liée au Covid-19, il est prévu que lorsque le cédant fait valoir ses droits à la retraite entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2021, le délai entre le départ à la retraite et la cession soit porté de 2 ans à 3 ans.

Faute d'entrée en vigueur spécifique, la mesure s'applique pour la détermination de l'IR dû au titre de l'année 2021 et des années suivantes.

Le bénéfice de l'abattement fixe est par ailleurs prorogé et s'applique aux cessions et rachats réalisés jusqu'au 31 décembre 2024.

Source : [taj-strategie.fr](https://www.taj-strategie.fr)

Pour plus d'infos : [Céder des parts de SARL : étapes à suivre et formalités](#)

Voir aussi notre guide : [Céder des parts de SARL 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Céder des parts de SARL](#)
 - [Céder un fonds de commerce](#)
 - [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
 - [Gérer un compte courant d'associé](#)
 - [Rémunérer un gérant de SARL](#)
 - [Dividendes : mode d'emploi](#)
 - [Révoquer un gérant de SARL](#)
 - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
 - [Dissoudre une SARL](#)
 - [Guide pratique de la SARL](#)
-
- [Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?](#)
 - [Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier](#)
 - [Cession de parts sociales : conclure un pacte de préférence](#)
 - [Cession de parts sociales : la promesse de cession](#)
 - [Céder des parts de SARL : étapes à suivre et formalités](#)
 - [Qu'est-ce que l'obligation d'information préalable des salariés en cas de cession ?](#)
 - [La cession de parts sociales sous conditions suspensives](#)
 - [La cession de parts sous conditions résolutoires](#)
 - [Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?](#)
 - [Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?](#)
 - [Peut-on céder les parts d'une société en procédure collective ?](#)
 - [Cession de parts sociales : la garantie d'éviction](#)
 - [Cession de parts sociales : la garantie des vices cachés](#)
 - [Cession de parts sociales : la clause de non-concurrence](#)
 - [Cession de parts sociales : quelles clauses de garantie inclure ?](#)